


Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Communauté de Communes Pays de L'Arbresle Territoire Lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

<p>Structure porteuse : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle</p> <p>Collectivité lauréate de l'appel à projets Zéro déchet : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Nom et fonction du porteur de projet : Bonnefoy Marion responsable du service</p> <p>Population : 36 600 habitants / 17 communes</p>	<p>Région : Rhône Alpes Département : Rhône</p>  <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES <i>Pays de L'Arbresle</i></p>
---	---



Description générale et objectifs :

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'est engagée en avril 2015 dans un programme local de réduction des déchets ambitieux. Il a été co-construit par les acteurs du territoire avec 8 ateliers rassemblant les acteurs économiques, associatifs, publics et les citoyens.

Le projet du Pays de L'Arbresle consiste à piloter une dynamique territoriale visant à :

- Réduire la production de déchets du territoire (-7% entre 2014 et 2019)
- Amplifier les échanges entre les acteurs dans une logique d'économie circulaire,
- Augmenter la valorisation matière (sur les déchets issus des déchèteries et sur les ordures ménagères).

Le projet s'appuie sur la mise en œuvre des 25 actions du programme local de réduction des déchets et sur les partenariats déjà existants avec les acteurs économiques (club des entreprises de l'ouest lyonnais par exemple depuis 2010) et associatifs. Elle a pour objectif d'augmenter significativement la valorisation matière des déchets collectés :

- en porte à porte tout en maîtrisant les coûts du service et en développant les nouvelles modalités de collectes (conteneurs enterrés),
- En déchèteries en diminuant considérablement les apports de la benne encombrants (nouvelles filières et réemploi)

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le programme d'actions prévoit notamment :

- l'éco-exemplarité des administrations publiques
- le déploiement d'actions en faveur du compostage de proximité (collectif, établissements scolaires) et individuel
- l'accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire de la restauration collective puis le grand public,
- la promotion du réemploi et de la réparation (Repair Café ; étude d'opportunité recyclerie)
- l'amélioration de la valorisation matière : sensibilisation, contrat de performance du collecteur, gestion du mobilier et réduction des encombrants,...
- le déploiement de solutions adaptées aux entreprises, en lien avec les relais professionnels (Chambres Consulaires, clubs d'entreprises, déchets du BTP, économie circulaires, ...)
- la sensibilisation à la thématique de tous les publics (enfants, adolescents, adultes,...)
- des actions à destination des déchets agricoles (plastiques, pneus d'ensilage,...)

Contact :

Mme Marion BONNEFOY – Responsable du Service gestion des déchets
 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle
 04 74 01 68 90 - marion.bonnefoy@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

